



MAIRIE  
D'ESCOUBES - POUTS  
65100

## CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Entre : Le Maire de la commune d'ESCOUBES POUTS,  
D'une part,

ET : M.....  
Demeurant :.....  
.....  
D'autre part.

M.....

Sollicitant l'autorisation d'utiliser la salle communale d'ESCOUBES POUTS,

Le.....

En vue d'organiser .....

Il a été convenu un droit précaire d'utilisation accordé aux conditions suivantes :

### 1) Désignation et adresse des locaux à utiliser

Salle Communale – 65 100 ESCOUBES POUTS

### 2) Conditions d'utilisation

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait état de propreté, immeubles et meubles.

L'organisateur reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

La période d'occupation des locaux s'étendra du.....au .....

### 3) Mesures de sécurité

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prends l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

4) Assurance

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance en responsabilité civile et couvrant également tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition.

Cette police porte le numéro .....  
Elle a été souscrite le .....  
Auprès de .....

5) Prix

Le présent droit est accordé à M.....  
Moyennant le règlement de la somme de .....

6) Caution de garantie

Une caution de 500 € sous forme de chèque à l'ordre du Trésor Public, sera déposée en garantie de dommages éventuels ou de pertes des clés.

Fait à ESCOUBES-POUTS,

Le .....

L'organisateur responsable,

Le Maire ou son Représentant,